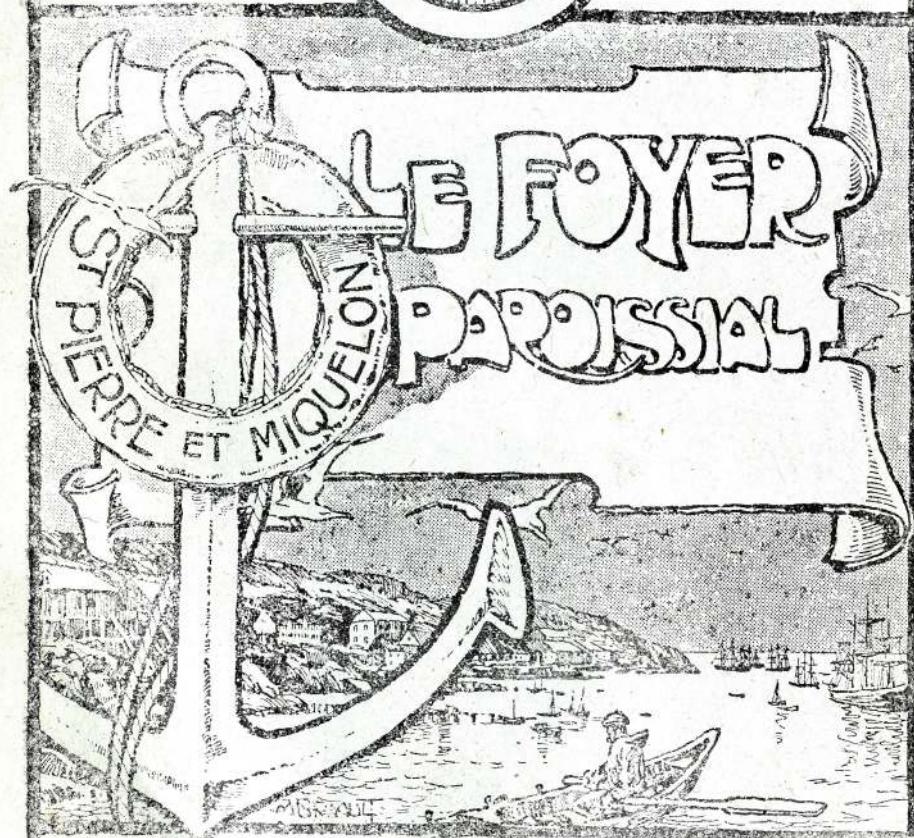
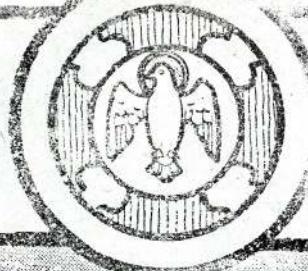




Bulletin mensuel  
5<sup>me</sup> Année  
N° 51

MARS-  
AVRIL.  
1928



ABONNEMENT  
(servi par la Poste)  
France . . . 10 fr.  
Etranger . . . 12 fr.



ADMINISTRATION  
Au Presbytère  
de Saint-Pierre.



DEMANDEZ chez votre épicer  
**Le Tobin's Tea**  
le meilleur  
le meilleur marché.

DEMANDEZ aussi  
le plus économique  
des Cafés décaféinés  
**Le Old Colony**



De bonnes épreuves photographiques sont obtenues avec une bonne pellicule, la pellicule **Kodak** dans la boîte jaune.  
En vente chez **Léon BRIAND**  
St-PIERRE et MIQUELON

**Léon Briand**  
St-Pierre et Miquelon

Commission-Représentation  
Alimentation, Vins, Liqueurs  
Bimbeloterie  
Bonnerie-Mercerie  
Chaussures  
Cadeaux et Souvenirs  
Parfumerie de Luxe  
Cartes postales, Vues et Fantaisies  
Faïences, Porcelaines, Verreries.

**C.P. Chartier et Cie,**  
Vins et Spiritueux.

**American House**

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière



## Paroisse de Saint-Pierre

### Service paroissial et Renseignements divers

**M**ESSES. — *Dimanches et fêtes*: 6 h., 7 h. 1/2, et 10 h.

*Jours de semaine*: 6 h., 7 h. et 8 h. — Le jeudi, à 8 h., messe des Ecoles.

VÉPRES. — *Dimanches et fêtes*: à 2 h.

*L'Angelus du matin* est sonné à 5 h. 1/2.

Les autres Offices sont indiqués au Calendrier du mois.

**I**NSCRIPTION DE MESSES. — Au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

**C**ONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1<sup>er</sup> vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

**B**APTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On peut demander une sonnerie de cloches. Le tarif est affiché à la sacristie.

Faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

Le baptême privé, appelé aussi *Ondolement*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplémentées au plus tôt.

**P**ARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

**M**ARIAGES. — Se présenter pour les publications *au moins quinze jours avant*.

Faire venir le plus tôt possible les *certificats de baptême*; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf; les certificats de la publication de bans; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

**C**OMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

**M**ALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

#### RÉUNIONS D'OEUVRES AU FOYER PAROISSIAL

**DANS LES LOCAUX QUI LEUR SONT AFFECTÉS.**

1<sup>o</sup> — **PETIT PATRONAGE** (pour les élèves de l'école communale) : Le *jeudi* de 14 h. à 16 h. — Le *dimanche* : depuis les vêpres jusqu'à 16 h. 1/2.

2<sup>o</sup> — **GRAND PATRONAGE** : Le *lundi* et le *jeudi*, de 20 h. à 22 h. — De même le *dimanche*, quand il n'y a pas « cinéma ».

N. B. — Cercle d'études chaque premier et troisième lundi du mois.

3<sup>o</sup> — **JEUNES FILLES** (E. de M.) : Le *mardi* et le *vendredi*, de 20 h. à 22 h.

N. B. — Cercle d'études chaque premier et troisième mardi du mois.

4<sup>o</sup> — La salle des Messieurs sera ouverte incessamment.

Les réunions auront lieu le *mercredi* et le *samedi*, de 20 h. à 22 h., — et le *dimanche* soir quand il n'y a pas « cinéma ».





## Calendrier du Mois d'Avril 1928

1 Dimanche des Rameaux. — La 1<sup>re</sup> messe (avec chants) aura lieu à 6 h. 1/2. — Communion générale des Dames et des Jeunes filles. — A 8 h. 1/4, 2<sup>me</sup> messe. — A 10 h., bénédiction des Rameaux, grand'messe. — Aux Vêpres, sermon pour la clôture de la Mission des Dames et des Jeunes filles. Bénédiction Apostolique.

N. B. — *Les quêtes de ce jour sont pour les dispenses de Carême. -- Un tronc pour les Aumônes de Carême est installé au fond de l'église pendant la Semaine Sainte et la Semaine de Pâques.*

4 Mercredi-Saint. — Dans la matinée, confessions des enfants ; dans la soirée, confessions des grandes personnes.

5 Jeudi-Saint. — INSTITUTION DE LA DIVINE EUCHARISTIE. — A 6 h. 1/2 et 7 h., communion des personnes qui ne peuvent attendre l'heure de la messe. — A 8 h., grand'messe solennelle suivie de la procession au Reposoir — Adoration du T. S. Sacrement pendant la journée. — Le soir à 8 h., Office des Ténèbres, chapelet et Amende honorable à Notre-Seigneur. — A 9 h., exercice de l'Heure Sainte pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

N. B. — *La sonnerie des cloches cesse depuis la messe de ce jour jusqu'à celle du Samedi-Saint.*

6 Vendredi-Saint. — MORT DE NOTRE-SEIGNEUR. — A 8 h., Office : Adoration de la Croix et Messe dite des Présanctifiés.

N. B. — *Une relique de la Vraie Croix sera exposée toute la journée à la vénération des Fidèles.*

A 2 h., Chemin de la Croix; puis vénération et baisement de la Relique de la Vraie Croix, avec quête pour l'entretien des sanctuaires de la Terre Sainte. — A 8 h., Office des Ténèbres, sermon sur la Passion et chant du *Stabat*.

7 Samedi-Saint. — A 7 h. 1/2, Office : bénédiction du feu nouveau et des fonts baptismaux, puis grand'messe (à laquelle on peut communier). Distribution de l'eau bénite. — Dans la soirée, confessions.

N. B. — *A partir d'aujourd'hui, à midi, l'Angelus est remplacé par le Regina Cœli, récité debout, jusqu'au samedi qui suit la Pentecôte.*

8 Solennité des Solennités : SAINT JOUR DE PAQUES. — 1<sup>re</sup> messe à 6 h. ; 2<sup>me</sup> messe à 7 h. 1/2. — A 10 h., messe pontificale à l'intention de tous les Fidèles de la Colonie. — A 2 h. 1/2, Vêpres Pontificales et bénédiction papale. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

N. B. — *A partir d'aujourd'hui jusqu'à la Toussaint, les heures des messes sont ainsi fixées : Dimanches et fêtes : 1<sup>re</sup> messe à 6 h., 2<sup>me</sup> à 7 h. 1/2 et grand'messe à 10 h.*

*Les jours de semaine : messes à 6 h., 7 h. et 8 h., sauf les modifications exigées par le service paroissial. -- L'Angelus du matin est sonné à 5 h. 1/2.*

9 Lundi de Pâques. — A 9 h., grand'messe pour les défunts de la Paroisse. — Le soir à 6 h., Complies et bénédiction.

10 Mardi. — 2<sup>me</sup> du mois. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

15 Dimanche de Quasimodo. — 3<sup>me</sup> du mois. — *Fête annuelle de la Société des Marins.* — A la messe de 7 h. 1/2, com. mens. des jeunes filles. — A 10 h., grand'messe solennelle et sermon. — Après les Vêpres, si le temps le permet, procession dite « des Marins » et bénédiction de la mer. — Réunion du Conseil de Fabrique au presbytère.

N. B. — *Cette semaine sera consacrée à la communion pascale des malades et des infirmes. Prière de les faire inscrire sans retard au presbytère.*



18 Mercredi. — 3<sup>me</sup> du mois. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h. Office : Instruction et Salut.

22 Dimanche. — 4<sup>me</sup> du mois. — A la messe de 7 h. 1/2, com. mens. des garçons. — Après Vêpres, réunion des Enf. de Marie au Pensionnat.

25 Mercredi. — Jour dit des *Litanies majeures*, pour demander à Dieu de conserver dans les âmes la grâce de la résurrection spirituelle. — *Solennité du Patronage de St Joseph*. — A 8 h., messe (avec chants). — Le soir à 6 h., chapelet, litanies des Saints et Salut.

26 Jeudi. — St Marc, évangéliste. — Le soir, à 6 h., chapelet et Salut.

28 Samedi. — Bienh. Grignon de Montford, conf. — A 7 h., messe mens. des Enf. de Marie. — Le soir à 6 h., chapelet, litanies et Salut.

30 Lundi. — Ste Catherine de Sienne, Vierge. — Le soir, à 6 h., ouverture du Mois de Marie.

## La Bonne Page

### 25. — L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

Jésus-CHRIST est DIEU. Venu pour établir son règne parmi les hommes et les acheminer vers le Ciel, il aurait pu rester sur la terre, visible et accessible à tous ; mais il n'est pas dans l'ordre de la Providence de multiplier ainsi les miracles. Il aurait pu laisser un code précis de son enseignement et de sa loi, établi une fois pour toutes, où chacun eût cherché sa direction personnelle ; mais c'est là une conception toute humaine qui, en religion, eût occasionné les interprétations les plus variées et abouti à une déplorable anarchie. Il a fait mieux : il a confié le dépôt de sa doctrine et l'organisation de la Religion à une Autorité humaine, vivante, compatissante à nos faiblesses, accessible aux plus humbles, conformant sa discipline aux exigences raisonnables des temps et des peuples, et avec laquelle il a promis d'être, pour l'assister, jusqu'à la fin des siècles.

Cette Autorité s'appelle d'un nom que Jésus-CHRIST lui a lui-même donné : l'ÉGLISE. (S. Math., xviii, 17.)

Le mot vient du grec *ecclesia* (de *eccalein*, appeler, convoquer), qui signifie à la fois *réunion* et *lieu de réunion* : c'est, en ce dernier sens, l'église locale ou paroissiale. Dans un sens plus large, c'est aussi la société des fidèles d'une région déterminée : l'Eglise de Jérusalem, l'Eglise de Paris, l'Eglise de France, etc. C'est enfin, dans son acception la plus large, « la Société de tous les fidèles qui professent la même foi chrétienne, participent aux mêmes sacrements et sont gouvernés par



des pasteurs légitimes sous l'autorité du même Ponlife romain ». Et c'est là l'**Eglise catholique**, c'est-à-dire la **Société Universelle** qui, par un courant ininterrompu de croyances, de lois morales et de pratiques religieuses, se rattache au premier homme et ne finira qu'avec le dernier.

A l'origine, l'Eglise était composée de Jésus, le Messie ou le Christ, de ses apôtres, de ses disciples, de tous ceux qui croyaient en lui. Ses enseignements complétaient, sans les contredire, ceux de la Tradition ancienne et des Livres Saints : il était le trait d'union entre l'Ancien Testament et le Nouveau.

Sa mission terrestre touchant à sa fin, Jésus se choisit un remplaçant, un *Vicaire*, qui, après lui, fut son représentant visible, autorisé, muni des pouvoirs et des prérogatives nécessaires, pour continuer sa grande Oeuvre et diriger les âmes vers le Salut éternel.

Ce premier chef de l'Eglise catholique fut l'apôtre Simon, surnommé **Pierre** : « Pierre tu es, lui avait dit Jésus, et c'est sur Pierre que je bâtrirai mon Eglise, et contre elle les Puissances de l'Enfer ne prévaudront jamais. » (S. Math., xvi, 18.)

A ce chef il proloit **assistance** pour qu'il ne se trompe pas et ne nous trompe pas dans l'enseignement de la Religion : « J'ai prié pour toi, Pierre, afin que ta foi n'ait pas de défaillance... » (S. Luc, xxii, 32.)

A lui aussi il confia les **pouvoirs souverains** pour établir la vie sur-naturelle dans les âmes : « Je te donnerais les clefs du royaume du Ciel. Ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le Ciel, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le Ciel. » (S. Math., xvi.)

Enfin comparant la foule des fidèles à un troupeau docile, qui doit rester uni sous la garde du berger, Jésus dit à Pierre : « Garde mes agneaux (c'est-à-dire les Fidèles) ; garde mes brebis (c'est-à-dire les Prêtres et les Evêques). » (S. Jean, xvi.)

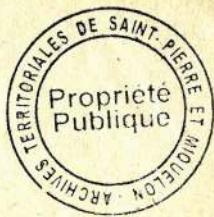
Ainsi établi comme chef des Apôtres, Pierre va d'abord habiter Antioche, où les premiers fidèles prennent le nom de **Chrétiens**, c'est-à-dire disciples du Christ. Puis il passe à Rome, alors capitale du monde civilisé, et il y meurt martyr en l'an 67.

A Rome aussi ont résidé ses successeurs, au nombre de 266 jusqu'aujourd'hui. Ils ont été appelés **Papes**, d'un mot grec qui signifie **père**, le Pape étant, en effet, le père de toute la famille chrétienne et, à cause du lieu de son administration centrale, l'**Eglise catholique** est aussi l'**Eglise romaine**.

(A suivre)

MGR LE ROY





## Actes paroissiaux du 15 Février au 15 Mars 1928

BAPTÈMES. -- Ont été baptisés et sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

*Le 4 mars* : ETCHEVERRIA, René-Henri-Edouard. Parrain : Henri Gautier ; marraine : Marie Fouchard. — LÉVÈQUE, Marguerite-Emilie-Thérèse. Parrain : Emile Forget ; marraine : Amélie Bastard.

MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage,

*Le 16 février* : JORET, Georges, et COUFFON, Simone. — *Le 18 février* : HUE, Louis-Joseph, et LE ROLLAND, Gabrielle — *Le 1<sup>er</sup> mars* : CHARVERIAT, Léon-Louis-François, et TREICH, Emma-Marie.

SEPULTURES. -- Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne en attendant la résurrection des corps,

*Le 2 mars* : PETITPAS, Marie-Josèphe, 4 mois. — *Le 16 mars* : LISARRAGA, Fernando, 47 ans.

---

### Chez nous !

Les habitants de CHEZ Nous sont des descendants de Basques, de Normands, de Bretons. Dès la fin du 17<sup>me</sup> siècle, des marins venus de la côte basque : Hendaye, Biarritz, etc., pratiquaient la pêche de la morue dans nos parages. Dans la suite, des éléments bretons et normands se sont joints à eux pour s'installer dans le pays.

Ceux de CHEZ Nous ont conservé le tempérament, les allures et les goûts exclusivement français. Ni le voisinage de l'Amérique, ni la cohabitation avec des Anglais n'ont pu altérer les caractères, ni modifier les qualités ancestrales de la race.

Les exigences du climat ont imposé l'usage du bois pour la plupart des constructions, ce qui n'empêche pas les habitations d'être parfaitement confortables, les intérieurs extrêmement bien entretenus et souvent même aménagés avec une certaine recherche d'élegance.

L'immigration a été à peu près arrêtée. Il serait à souhaiter que l'Administration locale prenne des mesures pour provoquer l'arrivée d'éléments nouveaux afin de renforcer les cadres des travailleurs, — ceux-ci pouvant trouver CHEZ Nous des facilités peu ordinaires d'assurer leur avenir.



## Après les Pâques

---

**C'**EST fait. A Saint-Pierre, à l'Île, à Miquelon on a été fidèle au devoir pascal. Combien impressionnantes, chez les hommes surtout, ces manifestations de foi catholique !

Le Bon Dieu a passé en faisant le bien ; et par Lui, une fois de plus, les esprits ont été divinement éclairés et les coeurs remués de bien douces émotions. — Merci, mon Dieu !

Après les Pâques ! C'est maintenant que le Chrétien comprend mieux son devoir et se sent de nouvelles énergies pour l'accomplir. Il se rappelle que l'âme, purifiée par la pénitence, fortifiée par l'Eucharistie, doit avoir le souci de sa beauté surnaturelle. Car la grâce n'est pas seulement un paramonnerre : c'est une *valeur*, puisqu'elle fait vivre de la vie de Dieu ...

Il sait que, dans l'âme chrétienne, doivent se trouver la lumière et l'amour.

La lumière, d'abord, sur sa foi, sur sa vie, sur les autres ; la lumière pour diviniser les choses humaines et humaniser les choses divines. Aussi profitera-t-il, mieux encore que par le passé, des enseignements qui lui sont présentés par l'Eglise.

Et puis l'amour, le vrai amour qui exclut la médiocrité, qui ne boudé pas au travail, qui accepte la souffrance, qui a des flancs vers de nouveaux sacrifices, qui se sent un désir immense de posséder Dieu un jour et de le voir tel qu'il est...

Après Pâques ! Comme chaque année, la vie paroissiale va connaître un renouveau spirituel. Le règne de Dieu s'affirmera davantage sur les familles, sur la société entière comme sur les individus, dans les choses spirituelles surtout, mais aussi dans les choses de la vie matérielle, tout devant se régler sur les principes et les lois de la Religion. Et plus que jamais, ce sera pour nous, selon le mot de Notre Saint-Père le Pape Pie XI: « La paix du Christ dans le règne du Christ ».

---

### Un souvenir à conserver.

Il reste plusieurs collections du *Foyer paroissial* des années parues, soit : 1924, 1925, 1926 et 1927.

Dans plus d'une famille, on serait sans doute heureux d'avoir ces pages, de les garder, de les relire, puisqu'elles font revivre des choses d'un passé connu et souvent aimé.

Prix de la collection d'une année : 6 fr. -- Les 4 années ; 20 fr.

S'adresser au Foyer.

## Echos du Mois

(DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS 1928)

**N**OS GRAVURES. — Le FOYER PAROISSIAL se propose de mettre sous les yeux de ses lecteurs quelques sites ou vues de nos parages. Nous sommes assurés que cela fera plaisir à ceux de chez nous et surtout aux chers absents, — et aussi aux Amis qui connaîtront ainsi mieux tel coin de nos îles.



avec son maître-autel en marbre, est surélevé; et ses vastes dimensions permettent aux cérémonies liturgiques de s'accomplir avec l'ampleur et la solennité que l'on rencontre dans les cathédrales de France.

Des chapelles latérales : de N.-D. des Victoires, de N.-D. de Lourdes, de Saint Joseph, de Saint Antoine de Padoue. Derrière le chœur, une chapelle dédiée au Sacré-Cœur; elle sert de salle des catéchismes. Au fond de l'église se trouve la délicieuse chapelle de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus.

Ajoutons que l'église est dotée d'un appareil de chauffage central et d'un éclairage à l'électricité.

*Port de Saint-Pierre.* -- Les entrées, du 15 février au 15 mars, ont été de 10 vapeurs et de 22 voiliers.

Pour commencer, voici l'église paroissiale de Saint-Pierre, vue en février. C'est S. G. Mgr Légasse à l'époque Préfet Apostolique de St-Pierre et Miquelon, et actuellement Evêque de Périgueux — qui en a doté notre ville.

Elle est en ciment armé, et a été bâtie après l'incendie (nuit du 1<sup>er</sup> au 2 nov. 1902) de l'église en bois

Elle mesure, à l'extérieur, 57 m. de long sur 22 m. de large. Les bancs à dossier de la nef, des bas côtés et des tribunes présentent plus de 1300 places assises.

Un orgue sorti des ateliers Cavalier-Coll, de Paris, rehausse la splendeur du culte. Le chœur,



*Avant le Carême.* — Comme chaque année, la nécessité de bien commencer — et de bien passer — le carême a été comprise. Les prières préparatoires, dites des « Quarante Heures » ont ainsi, pendant trois jours, les paroissiens au pied de l'autel afin de faire amende honorable à Dieu pour les péchés commis, et d'implorer son secours dans les difficultés où se trouvent l'Eglise et la France.

Les hommes de la Confrérie du Très Saint Sacrement, auxquels d'autres hommes de bonne volonté sont venus se joindre, ont voulu assurer, à deux reprises, l'adoration nocturne, et ont donné ainsi à la paroisse de St-Pierre un bel exemple de piété chrétienne.

Le mercredi, 22 février, avant la messe de 8 h., a eu lieu la bénédiction des Cendres. Les paroissiens qui n'ont pu y assister le matin se sont présentés le soir : tous ont eu à cœur de recevoir les cendres bénites, se rappelant que l'homme est cendre et poussière par son origine et par le terme final où aboutit toute vie humaine. A cette réunion du soir, Monseigneur a parlé du salut et de la nécessité pour chacun de l'assurer.

*La température.* — Le jour des Cendres s'est signalé par une recrudescence de froid. Dans la matinée, le thermomètre avait marqué -- 20° ; mais, vers midi, le soleil est venu adoucir un peu la température. Le lendemain, on était en plein dégel. Vingt-quatre heures après, c'était de nouveau le temps « glacé ».

*Arrivée de M. le Gouverneur.* — Le lundi, 27 février, vers 9 h., M. Juvanon, le nouveau Gouverneur de la Colonie, a débarqué à St-Pierre, accompagné de Madame Juvanon et de M. Joseph, secrétaire, pendant que le soleil templierait quelque peu la monotonie plutôt triste de notre hivernage.

Dans la soirée, à 3 h. 1/2, a eu lieu la présentation des Corps élus et des Chefs de Service. Des saluts, des poignées de mains, des discours. Et maintenant on assistera à une renouveau d'activité administrative dont les heureux effets, espérons-le, donneront satisfaction aux desiderata des habitants.

*Le budget de la Colonie.* — Par décret en date du 9 janvier 1928, le budget des îles St-Pierre et Miquelon pour l'exercice 1928, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 10.011.500 fr., a été approuvé.

*Le Frigo.* — L'établissement frigorifique de St-Pierre et Miquelon vient d'être concédé par le Ministre des Travaux publics, agissant au nom de l'Etat, à la Compagnie Lorientaise de chalutage à vapeur, dont le siège sociale est à Lorient.

D'après les conventions, le susdit établissement sera employé :

1<sup>o</sup> A fabriquer de la glace et à en emmagasiner ;



2<sup>e</sup> à congeler du poisson ;  
3<sup>e</sup> à emmagasiner du poisson congelé ;  
4<sup>e</sup> éventuellement à traiter ou à emmagasiner le poisson et toutes denrées dans la mesure où l'industrie et le commerce de la glace, du poisson et de ses dérivés le permettront.

*La Mission des hommes et des jeunes gens.* — Elle a commencé aux vêpres du dimanche, 11 mars, par une instruction du R. P. Poisson qui a rappelé l'importance de ces jours de recueillement et la manière d'en profiter. Pendant toute la semaine, la réunion du soir a été suivie par la masse des Saint-Pierrais qui a voulu, comme chaque année, se préparer sérieusement au grand acte de la communion pascale.

Voici un aperçu des sujets traités : Les leçons de la vie présente ; les leçons de la mort ; les leçons de la vie future ; l'action de Dieu ; l'action de l'homme ; l'homme avec Dieu.

*S'agit-il d'un avion ?* — Le mardi, 6 mars, une commission est partie de St-Pierre par le « Dangeac » pour faire sur place une enquête au sujet d'une épave chargée par la mer sur la côte de Langlade et recueillie par M. Capendéguy dans l'anse du ruisseau Lebon. Cette épave — bois léger recouvert d'une toile qui devrait être probablement de teinte bleu ciel — mesure environ 1 m. 60. On pense qu'il s'agit d'un morceau de carlingue d'avion.

Nous apprenons qu'une épave de même nature a été trouvée à Miquelon. Par ordre de M. le Gouverneur, ces débris ont été amenés à St-Pierre, puis confiés au vapeur « Skipper » pour être envoyés aux Etats-Unis. Là sera continuée l'enquête afin de découvrir, si possible, le constructeur de l'appareil, ce qui permettrait d'avoir la solution de l'énigme.

*La température.* — Elle s'adoucit et semble nous promettre de beaux jours. Mais à St-Pierre et Miquelon les changements sont brusques, ce qui rend ici les pronostics plus difficiles qu'ailleurs. Quoi qu'il en soit, la rade de St-Pierre présente une animation insolite à cette époque, avec le grand nombre de goëlettes qui viennent achever leur approvisionnement avant de cingler vers les bancs de pêche.

*Mouvement des passagers.* — PARTIS, le 17 février, par le « Farnorth » : MM. et Mmes Huby, Lespagnol, Norgeot.

ARRIVÉS, le 27 février : M. le Gouverneur et Mme Juvanon ; MM. A. Joseph, A. Bouroult, P. Gégou, A. Paturel, M. Rosebourne.

PARTIS, le 3 mars : M. et Mme Charveriat ; MM. G. Dagort, A. Ozon.

ARRIVÉS, le 14 mars, par le « Skipper » : M. et Mme Goutière ; MM. Lafuite, R. Lambert.



## Un peu de notre Histoire (48)

N. B.—Comme nous l'avons déjà indiqué, nous donnons *tel quel*, avec le style et l'orthographe de l'époque, le procès verbal de l'Assemblée des Soixante Notables réunis, à Saint-Pierre, le 22 février 1792 à l'hôtel du Gouvernement.

Ce qui suit est la continuation du discours du Commandant Dangeac, avec la délibération sur les moyens de rétablir la tranquillité dans la Colonie.

“ . . . Profités donc de la circonstance tandis qu'elle est favorable ; car jamais, non jamais, vous ne vous trouverés dans une position plus avantageuse pour en venir aux fins que vous devés vous proposer. Vos ennemis sont terrassés. Ils ne peuvent, dans ce moment, compter sur aucun parti capable de s'opposer à la punition qui leur sera infligée. Ils seront même dociles à la subir, parce qu'ils sont bien persuadés qu'ils en méritent une ; mais il n'en sera plus de même si peu qu'ils voyent renaître leurs forces. Quels regrets n'aurés-vous pas alors d'avoir manqué cette occasion ? et quels reproches n'aurés-vous pas à essuyer de la part de vos concitoyens, qui vous accuseront d'avoir abusé de la confiance qu'ils avoient mise en vous ? Je vous le repete, Messieurs, ce n'est point ici le moment d'écouter votre compassion ni votre bonté ; non plus que votre haine et votre vengeance. C'est la justice seule qui doit vous guider. Vous ne devez considérer que le crime, et non les personnes : c'est une Colonie toute entière que vous avés à sauver, et non quelques coupables qui travaillent sans cesse à sa ruine.

Et comme je suis persuadé, Messieurs, que vous n'aurés point accepté une commission aussi importante et aussi honorable, sans avoir intention d'en remplir toutes les obligations, c'est avec toute la confiance possible que nous allons y procéder. »

Monsieur Danseville a ensuite nommé plusieurs personnes de cette Isle, qui ont cherché à détruire la Paix de la Colonie en dernier lieu et rappelé toutes les preuves convaincantes qu'il avoit déjà données à cette égard. Il a été délibéré et arrêté, que la voie du scrutin étoit la plus judicieuse et la seule qu'on pouvoit adopter pour connoître les sentimens de l'Assemblée relativement à ces mêmes personnes. Et pour y procéder avec ordre, les dits soixante représentans de la commune ont été invités à s'asseoir sur deux rangs, de chaque côté de la salle.

Après quoi on a distribué deux balles à chacun des dits soixante habitans assemblés, une grosse pour le *Oui*, et une petite pour le *Non* ; et



de suite a été procédé au scrutin, à l'égard des dites personnes dénoncées par le sentiment public comme les principaux auteurs des troubles suscités depuis quelque tems dans la Colonie.

1<sup>er</sup> Ballot, ou scrutin : Pour le sieur Bannet, savoir s'il mérite ou non d'être renvoyé de la Colonie, comme un des perturbateurs de la tranquillité publique. Le sac du scrutin étant de retour et ayant été remis à M. le Juge, il en a tiré, devant toute l'assemblée, trente-neuf grosses balles à l'affirmative et vingt-et-une petites à la négative.

2<sup>e</sup> — Pour Mad<sup>me</sup> Veuve Desperelle, même question. M. le Juge a tiré du sac cinquante six balles pour son renvoi, et quatre pour le non.

3<sup>e</sup> — Pour Mad<sup>me</sup> Vve Le Blanc, même question. Trente-huit voix pour l'affirmative et vingt-deux à la négative.

(A suivre)

E. S.



### I love you !

Ces mots ont été tracés, un soir, sur la neige. Le lendemain, les passants et de nouveaux flocons les avaient effacés.

Ces mots se disent paraît-il, quand on *flirte*. Or *flirter*, ou « fleureter », conter fleurette, c'est jouer avec l'amour. De la simple camaraderie on va, par degrés, jusqu'à l'amour défendu.

On oublie souvent que la réputation d'une jeune fille tient à un fil. Et ce fil est si vite coupé par un coup de dent de la médisance ou de la calomnie !

Jeunes filles, ne vous amusez pas à ce jeu dangereux. Soyez polies, gentilles : fort bien ! Mais rappelez-vous que « être camarade » n'est pas nécessaire. Sachez garder à distance et tenir en respect les jeunes représentants du sexe fort, et cela par votre retenue et votre manièredene pas regarder ... Et vous connaissez sûrement d'autres façons de réussir.

C'est un fait d'expérience que presque jamais un jeune homme n'épouse la jeune fille avec qui il a flirté. Si la jeune fille s'est laissé prendre le cœur à ce jeu, comme il lui en coûtera ensuite de briser !

Et il peut arriver pis. Les frontières qu'on s'était promis de garder sont facilement franchies. Alors se sont des larmes — combien amères ! — chez les pauvres victimes d'un égoïsme qui s'était paré du nom de l'amour...

Jeunes gens ! jeunes filles ! N'écrivez jamais « sur la neige » ces trois mots : *I love you*. L'amour n'est pas un jeu. C'est le plus noble sentiment qui puisse germer et s'épanouir dans un cœur humain, si c'est un cœur chrétien. Non : ces trois mots-là ne s'écrivent pas sur la neige. Ils se gravent lentement au fond d'une âme, sous l'œil de Dieu.



## Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS 1928)

Ni baptême, ni mariage, ni sépulture à signaler.

*À la chasse.* — Ne pouvant partir en pêche, les Iliens profitent de leurs loisirs hivernaux pour aller à la chasse. Et d'ordinaire, ce n'est pas sans profit sérieux. Ces jours derniers, plusieurs doris ont poussé jusqu'aux abords de l'Île Verte, et sont revenus avec une soixantaine de pièces de gibier de mer.

*Sauvé du naufrage.* — Il s'agit ... d'un chapeau !

Le mardi gras, à 5 h. du soir, un habitant de l'Île venant de St-Pierre s'apprêtait à escalader l'appontement lorsqu'un coup de vent emporta son chapeau. Impossible d'aller repêcher le couvre-chef, et on le considérait comme perdu. Trois semaines après, un riverain le recueillit au bord de la mer. Et contre toute attente, il fut possible de le remettre en bon état, grâce à un bain d'eau douce, quelques points de couture et un bon coup de fer.

*Visite du R. P. Lemoine.* — Le directeur du Collège St-Christophe est venu prendre un peu de repos à l'Île, du 3 au 8 mars, repos dont les paroisiens de l'Île ont bénéficié.

Car le Père s'est reposé en changeant d'occupation. Instruction, le dimanche, à l'église, causerie sur les Oeuvres paroissiales, conférence à l'*« Etoile »* : tout cela a formé un éloquent commentaire d'un programme d'apostolat, dont on se promet de profiter. Les enfants auront leur Ligue Eucharistique ; les hommes et les jeunes gens se réuniront tous les mois, en dehors de la saison de pêche, pour l'Heure Sainte. Les conférences du dimanche soir seront rendues plus intéressantes encore ... Bref, se sera un vrai renouveau de vie paroissiale.

*Souvenirs d'heures sombres.* — Ils ont été évoqués à l'*« Etoile »*, le dimanche soir, 4 mars, pendant que se déroulait sur l'écran le beau film de la Passion de Notre-Seigneur,

Mais avant le « cinéma », le R. P. Lemoine a fait un récit impressionnant de sa captivité en Belgique, pendant la grande guerre. Heures sombres, oui ! pour ceux qui les ont vécues ; et le récit provoque chez les autres des sentiments de profonde sympathie. C'est vrai quand il s'agit de nos semblables ; vrai surtout quand il s'agit de la Passion du Christ.



### A Saint-Pierre. — Objets perdus, Objets trouvés.

Objets trouvés à l'église : *Livres de messe, sacs à mains, porte-monnaie, gants, etc.* — Les réclamer chez le Frère Sacristain.

Objets trouvés en ville, du 15 février au 15 mars, et déposés à la Mairie (Bureau de Police) où l'on peut les réclamer tous les jours entre 13 et 14 h. — *Une broche en or. — Une montre (bracelet). — Une broche (croix).*

N. B. — 1<sup>e</sup> Les objets non réclamés pendant trois ans deviennent la propriété des personnes qui les ont trouvés, ou bien, à défaut de celles-ci, sont mis en tombola au profit des pauvres.

2<sup>e</sup> Les personnes rentrées en possession d'objets perdus ayant motivé une insertion au *Foyer paroissial* voudront bien faire une offrande minima de 0 fr. 50 pour les Oeuvres de la paroisse.



### Promenade botanique

à travers les Iles St-Pierre et Miquelon (4)



Les Joncacées, les Smilacinées et les Iridées sont au moins aussi nombreuses que les Cypéracées.

**Joncacées.** — Elles comptent un très grand nombre d'espèces, parmi lesquelles nous citerons, dans le genre *Juncus*, le *juncus balticus* (Wild); le *J. filiformis* (Linné); le *J. canadensis*, le *J. Pylzei* (Laharpe), celui-ci particulier aux îles St-Pierre et Miquelon (Kunth, *Enumer. plant.* III); et dans le genre *Luzula*, la luzule des champs, *Luzula campestris* (D C.) et la luzule à fruits noirs, *Luzula melanocarpa*.

**Smilacinées.** — La *Clintonia borealis* (Raf.), ou *Smilacina borealis* (Pursh.) aux trois larges folioles oblongues, à l'ombelle pauciflore; aux fleurs d'un jaune verdâtre, penchées et comme campanulées par suite du rapprochement des folioles du périanthe; le *Majanthemum cordifolium* (Moench), *l'Asteranthemum vulgare* (Kunth), ou *convallaria stellata* (L.), que l'on trouve souvent avec une fleur unique, var. *uniflora*, et l'*ast. trifolium* (K.) dont la tige garnie de deux ou trois feuilles, terminée par une grappe de petites fleurs étoilées, a tout au plus un décimètre de hauteur, tandis que son rhizome grêle et articulé s'enfonce dans la tourbe jusqu'à plus d'un mètre de profondeur, représentent les Smilacinées.

**Iridées.** — Une iris à fleur bleue, *Iris americana versicolor* (L.), et une bermudienne dite « graminée », *Sisyrinchium bermudiana* — celle-ci rachetant l'exiguité de sa taille par les jolies fleurs d'un bleu violacé qui surmontent sa tige comprimée, ou qui se trouvent placées à l'aiselle des feuilles ensiformes dont elle est garnie — sont les deux plantes que nous offre la famille des Iridées.

A. GAUTIER

(A suivre)



## Chronique de Miquelon

(DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS 1928)

Ni baptême, ni mariage, ni sépulture à signaler. — Ça été, dirait-on, une morte-saison.

*A travers nos mornes.* — La couche de neige glacée qui recouvre la campagne facilite la circulation des traîneaux. D'aucuns risquent une promenade à Langlade. D'autres, plus nombreux, s'en vont sur les hauteurs de Mirande pour chercher une provision de bois de chauffage, ou bien poussent jusqu'au ruisseau du « Nordé » pour se procurer des piquets de clôture. Ajoutons que ces parages qui, en temps normal, semblent être le domaine exclusif des renards et des lapins, sont fréquentés à présent par de nombreux chasseurs, au grand déplaisir, assurément, des lapins et des renards.

*Incendie évité.* — Le jeudi, 23 février, au matin, M. Bouroult sentit une odeur de bois brûlé. Voulant se rendre compte, il se rendit à la cuisine ; et là il constata, non sans une surprise bien compréhensible, que le devant de la cheminée derrière le poêle, était carbonisé dans tout sa partie inférieure, mais que le feu, heureusement, s'était éteint de lui-même.

C'est bien le cas de dire : heureusement ! quand on pense au bois sec, cloison et plancher contigus, qui offrait un aliment si facile au feu, alors surtout qu'un violent norois avait soufflé toute la nuit et aurait vite propagé l'incendie aux immeubles voisins. La Providence a voulu, sans doute, éviter à Miquelon une catastrophe comme a été l'incendie qui a détruit jadis, dans la même nuit, l'asile des enfants, la maison des Sœurs et le presbytère. Il serait bon, cependant, que la Commune soit dotée d'une pompe à incendie. Au Conseil municipal, il a été question, à plusieurs reprises, de faire l'acquisition d'une pompe à moteur, avec prise d'eau à la mer; mais on attend, paraît-il, qu'il y ait au budget une somme suffisante de crédits disponibles.

*Epaves.* — Il en arrive de toutes sortes sur les côtes de Miquelon. Ordinairement ce sont des fragments de doris ou de goëlettes, sans parler des pièces de bois charriées par le Saint-Laurent. Dans ces derniers temps, on a trouvé d'autres épaves. C'est ainsi que M. Albert Coste a recueilli, apporté par les vagues, un assemblage de fines tringles de bois, reliées solidement entre elles par des vis en cuivre, preuve que le constructeur avait voulu former un travail solide et léger en même temps. Il ne s'agit pas, dans le cas, d'une embarcation. Alors serait-ce, par hasard, un morceau de la carlingue d'un avion ? Il y a des problèmes angoissants dans ces trouvailles !..



**AVIS.**

Les créanciers de la « Dorin Shipping Co Limited » sont priés de déposer leurs mémoires détaillés entre les mains de M. Th. DÉMINIAC, curateur en vertu d'une ordonnance judiciaire en date du 16 mars 1928.

**Tarif postal Français-Canadien.**

Par suite d'une convention particulière entre les autorités administratives, un tarif spécial est établi entre St-Pierre et Miquelon et le Canada.

*1<sup>e</sup> De St-Pierre et Miquelon au Canada :*

Lettres ordinaires (20 grammes) : 0 fr. 75. — Carte-postales : 0 fr. 50.

*2<sup>e</sup> Du Canada à St-Pierre et Miquelon :*

Lettres ordin. (20 gram.) : trois cents.

**SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)****Rasoirs de Sûreté & Lames**

« LE COQ »

La meilleure qualité,

Les plus bas prix

**P. LE TIEC**

Concessionnaire exclusif

**Farines**

Demandez la marque

« Royal Household »  
Dépot chez **H.-A. PATUREL**

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co  
Montréal

**HOTEL ROBERT**

Quai de la République

**Mme Vve Bailly**

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries  
Fourrures - Parfums.

**Joseph Girardin**

Boucherie - Charcuterie - Légumes -  
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

**H.-A. PATUREL**

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,  
Tissus, Confections, Chaussures,  
Parfums de Luxe, Farines, Grains, Foin.

**TELEPHONIE SANS FIL**

Postes complets de 1 à 8 lampes

Hauts Parleurs - Piles - Accus

Toutes pièces détachées

**A « L'ART MODERNE »**

Agrandissements - Reproductions

Transformations photographiques

Prix réduits temporairement

Demandez renseignements & références

**F. Olano**

**P. Le Tiec**

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

**Des Meubles**

**A vendre**

S'adresser à M<sup>me</sup> Paul Eloquin.



Propriété  
Publique

SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

« NEW-YORK STORE »

-- MAISON POUR L'HABILLEMENT --

VÉTEMENTSetConfections- Costumes pour Hommes, Dames, Enfants  
Robes pour Dames, Fillettes, Enfants - Manteaux-Chapeaux  
Layettes-Bonneterie-Lingerie-Echarpes-Bas et Chaussettes-Cravates  
Gants-Chaussures-Sweaters-Chemises - Mouchoirs - Tabliers en caoutchouc - Serviettes« Eponges » - Toiles cirées - Brosserie - Maroquinerie  
Parapluies - Bijouterie simili-Parfumerie Confiserie-Articles de toilette  
Verrerie-Articles de bazar-Quincaillerie-Articles de ménage-Malles-  
Valises-Articles de bureau-Jouets,-etc etc.

Grand choix de Nouautés Françaises et Américaines.

Pas de Commission -- Pas de Consignation -- Pas de Représentation.

Vve Andrieux et Fils

Rue du Barachois

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries  
Bois du Canada.  
Commission - Importation - Exportation-  
Représentation.

Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et  
Cassis (Vial et Cie, Belleville-s-Saône). -  
Vins de Bordeaux (Descas, Bx) -- Vermouth Cinzano.

Pension Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,  
Quai de la Roncière.

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes -  
Oeufs etc, Fournisseur des navires.

A. MAUFROY

Quai de la République.

Commission - Représentation - Importation - Exportation.

LA « MORUE FRANÇAISE »  
& SÉCHERIES DE FÉCAMP

Sous-Agence Nord  
Denrées de toutes sortes.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires -  
Entrepreneur en tous genres.

A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes —  
Oeufs,etc. — Fournisseur des navires.

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.  
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

Le meilleur des reconstituants

VIN DU CAP CORSE

recommandé aux personnes faibles  
Se trouve dans les principales épiceries

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes - Article divers.

La « Morue Française »  
& Sécheries de Fécamp

Armement à la grande pêche et au long-cours. Service postal entre St-Pierre et le Canada. Approvisionnements généraux



**SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)**

**HÔTEL LALANNE**  
QUAI DE LA RONCIÈRE

**Lespagnol Frères**  
QUAI DE LA RONCIÈRE

Appareils de chauffage en tous genres.  
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installations de salles de bains et de cabinets inodores.

**Boulangerie L. LEFRESNE**

Fourniture de pain pour la ville et les navires - Pain de fantaisie  
Ouvert à toute heure.

**Newfoundland Store Co**

Commission. - Consignation  
Représ. des moteurs américains L. A  
Agents des marbreries Générales  
(Gourdon) de Paris.  
Alimentations - Tissus - Confections

**Nouvel Atelier de Ferblanterie**

**Pierre-Marie FORGEARD**  
*Ancien Etablissement G. Lefèvre*

**Louis Hardy Legranvillais,**

AGENT Imperial Oil Limited  
Great West Wine Co  
Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne  
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes  
Fournier-Demars de Bourges —  
Liqueurs.

**Folquet Frères**

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

**J. Nicolas,**

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Cigarettes Nationales.

**PÊCHERIES DE FRANCE**

Agence de St-Pierre  
Commissions — Consignations - Denrées  
Vins et Spiritueux

**C. P. Chartier et Cie,**

Représentant de la Maison Peugeot  
Bicyclettes.

**Julien MORAZÉ**  
Quai de la Roncière.

*Armement - Commission - Consignation - Alimentation  
Liqueurs - Confections - Chaussures  
Fournitures en tous genres*

**REPRÉSENTANT**

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac  
Champagne : V<sup>e</sup> Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roseheen et C<sup>e</sup>, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon  
Morues . Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.  
Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

# La Banque Canadienne de Commerce

Siège social à TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500 Millions de dollars.

Capital versé : 20 Millions de dollars.

Fonds de réserve : 20 Millions de dollars.

## Affaires de Banque en Général

585 Succursales au Canada, et dans les pays suivants :

TERRE-NEUVE, YUKON, ANTILLES ANGLAISES,  
CUBA, MEXIQUE, ETATS-UNIS et ANGLETERRE.

Corespondants dans toutes les parties du monde

Pour la France en particulier :

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT, BARCLAYS BANK  
(FRANCE) LIMITED, CRÉDIT COMMERCIAL, CRÉDIT  
LYONNAIS, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

NOUS acceptons des dépôts en DOLLARS ou en FRANCS  
sur lesquels nous payons les intérêts dans notre département  
d'Epargnes. Ils sont remboursables à vue sans frais.

Consulez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.  
Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions,  
quelle que soit leur importance.

## Heures de Bureau :

Matin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE.

Direcleur